

# la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

## V<sup>e</sup> CONGRES DU FLN

19-22 décembre 1983



Sérénité  
et

démocratie responsable

■ **Organe de l'Amicale des Algériens en Europe Hebdomadaire**

■ **Directeur de la publication**  
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administration**  
3, rue Joseph Sansbœuf  
75008 Paris  
Tél. : 387.35.09  
CCP : 22 632 27 Paris

■ **Bureau d'Alger**  
Centre d'information de l'émigration  
36, rue Asselah Hocine  
Alger  
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont payables à la commande sur la base des tarifs indiqués ci-dessous, et libellés exclusivement en Dinars algériens, ou Francs français,

■ **Algérie :**  
Un an : 115 DA  
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**  
Un an : 190 ff  
Six mois : 100 ff

■ Pour tout changement d'adresse, nous prions nos abonnés de nous informer une semaine à l'avance, en nous joignant la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à notre rédaction, ne peuvent être réclamés par leur expéditeur. Leur envoi implique l'accord de l'auteur pour leur libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**  
9, rue Cadet - 75009 Paris  
Imprimerie d'ETC  
76190 - Yvetot

### V<sup>e</sup> CONGRES DU FLN : Sérénité et démocratie responsable (P. 3, 4 et 5)

### ACTUALITE

(P. 5) \* Organisation territoriale du pays :  
17 wilaya et 836 communes nouvelles.

(P. 6) \* M. Messaadia rencontre les responsables des organisations de masse

\* L'APN approuve la loi des finances 1984

\* Grand Maghreb : La Mauritanie adhère au traité de fraternité et de condorde

\* Coopération algéro-française

(P. 7) \* Début de l'évacuation des Palestiniens de Tripoli

\* Droits de l'homme : appel du Polisario pour ses prisonniers au Maroc

\* Pour une Fondation pour la cohabitation des communautés.

### EMIGRATION

(P. 8 et 9) \* Mawlid Ennabaoui : des représentants de l'Amicale et

(P. 12) \* Sports et courrier des lecteurs



des Consulats rendent visite aux malades algériens hospitalisés.

(P. 10) \* Etudiants réinsérés : des résultats probants

(P. 11) \* Message de la conférence épiscopale aux immigrés

### CINEMA

(P. 13) \* Un entretien avec René Vautier : un cinéaste français dans le maquis algérien

### MAGAZINE

(P. 14) \* Centenaire : Louis Massignon présent

(P. 15) \* Exposition : 10 000 ans d'art en Syrie

(P. 16) \* Centre culturel algérien : brillante inauguration



## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »  
à servir à l'adresse suivante :

NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Pays .....

Je règle aujourd'hui la somme de (\*) .....  
par chèque bancaire ci-joint (\*) par chèque postal ci-joint (\*)  
par mandat ci-joint (\*).

(1) biffer la mention inutile

— (\*) libellé exclusivement en DA ou en FF  
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'information de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

## L'intervention du président Chadli à l'ouverture des travaux

### LES BIENFAITS DU LANGAGE MILITANT

L'intervention du président Chadli, en sa qualité de secrétaire général du parti, a constitué le premier fait marquant du V<sup>e</sup> congrès dont l'ouverture s'est déroulée dans une ambiance de fraternité militante malgré la solennité coutumière de ce genre d'événement.

Il faut tout d'abord noter que le secrétaire général du parti a parlé, sans notes, pendant plus de 2 h 30 sans que l'attention des quelque 5 000 congressistes ne se relâche à aucun moment.

Et pour cause : le chef de l'Etat a adopté un langage de militant pour évoquer tous les grands problèmes du parti et de la nation. Un langage dont la sincérité et la simplicité ont introduit, dans la salle omnisports du Complexe olympique, une note de fraîcheur qui a, c'était nettement visible, comblé d'aise tous les congressistes.

Le rôle du parti, les problèmes de développement, le commerce extérieur, la politique étrangère ont fourni au président Chadli l'occasion de longs commentaires qui ont apporté de saisissants éclairages sur nombre de questions importantes.

Sur le parti, le président a donné une véritable leçon de militantisme. On ne peut critiquer sans savoir, a-t-il notamment souligné en déclarant que le courage politique, ou la responsabilité, exigeaient la participation à l'action. Quant à la critique, celle-ci peut aisément s'exercer dans le cadre des structures et c'est là qu'elle peut être constructive.

Avec une franchise et un sens de la confiance responsable, le président Chadli a suscité l'intérêt sur plusieurs questions dont l'approche n'est pas toujours bien ressentie. Ainsi, a-t-il dit, à propos de la rigueur qui doit présider à la gestion des affaires de l'Etat, que l'erreur, en soi, n'est pas condamnable : « Il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent pas », a ajouté le chef de l'Etat avant d'affirmer que « l'erreur répétée, était, en revanche, condamnable ».

La raison d'Etat, au sens de l'intérêt supérieur de la nation, doit seule compter aux yeux du secrétaire général du parti qui a réaffirmé avec sérénité, mais non sans détermination, sa volonté de défendre, en toutes circonstances, la Révolution. Sur ce sujet, le président Chadli s'est montré confiant sur les capacités du pays qui se trouve à l'abri de toute tourmente grâce à la solidité de ses institutions et à l'adhésion des masses

populaires et de la jeunesse en particulier.

Le chef de l'Etat a, à plusieurs reprises, rendu un vibrant hommage à la jeunesse en qui il a placé de grands espoirs pour la poursuite et la consolidation de la Révolution.

### NOTRE SOUHAIT ET NOTRE VOLONTE

Sur le chemin à suivre, le président a rappelé les principaux fondements de la Révolution algérienne et réaffirmé que les moudjahidine, aujourd'hui comme hier, doivent rester l'exemple.

Bien que l'on connaisse le souci du chef de l'Etat à l'encontre des problèmes de l'émigration, on ne s'attendait pas à ce salut appuyé qu'il a adressé à la centaine de délégués de l'Amicale au congrès et, à travers eux, à l'ensemble de la communauté algérienne. « Notre souhait et notre volonté, a affirmé le président, c'est qu'un jour, les émigrés algériens rentrent tous au pays vivre dans la paix et dans la dignité au milieu de leurs frères. »

Comme à chaque fois où le président a abordé un problème sensible, la salle a applaudi lorsque le secrétaire général du parti a réaffirmé l'attachement de l'Algérie aux principes de liberté et d'indépendance, que ce soit en Palestine, au Sahara occidental, en Namibie ou ailleurs.

L'Algérie ne transigera jamais sur les principes, a encore dit le secrétaire général du parti avant de rappeler que notre pays était soucieux d'établir de bonnes relations avec tous les pays. A propos du Maghreb, le chef de l'Etat a montré son souci de persévérer dans la voie d'un grand Maghreb arabe mais pas au détriment bien entendu des principes ou de la justice.

Au terme de sa longue interven-

tion dont la densité et la richesse n'ont, à aucun moment diminué, le secrétaire général du parti a appelé les congressistes à faire preuve de toujours plus de responsabilité, de conviction et d'engagement afin de

permettre au parti de répondre à l'attente des masses populaires et d'insuffler au pays l'énergie nécessaire pour la récolte d'autres victoires.

Karim Amirouche

### Sérénité et démocratie responsable

C'est dans une atmosphère d'intense ferveur patriotique que s'est ouvert, lundi matin 19 décembre, sous l'immense coupole de la salle omnisports de la cité olympique d'Alger le cinquième congrès du parti du Front de Libération Nationale (F.L.N.).

Les quelque 5 000 délégués prenant part à ces assises qui doivent durer quatre jours, ont réservé un très chaleureux accueil au Secrétaire général du parti, le président de la République, M. Chadli Bendjedid.

L'arrivée du chef de l'Etat, allait être suivie par l'hymne national « Kassaman » exécuté dans son intégralité et entonné par la chorale de la garde républicaine accompagnée par l'assistance.

La ferveur alimentée chez les participants par des souvenirs héroïques ravivés par les couplets de l'hymne national était à son comble quand le secrétaire général du parti annonçait l'ouverture officielle du congrès et la désignation, conformément aux statuts du parti, du benjamin et du doyen des congressistes (Mohamed Belkacem et Saïd Yazouren) pour présider l'élection du bureau du congrès.

M. Mohamed Chérif Messaadia, Bachir Rouis, le colonel Larbi Si Hassen, Mohamed Damama, Mme Amamra Badira, Aïssoub Chérif et Abdelhak Boumechra devaient être élus au bureau, de ce cinquième congrès qui a adopté immédiatement après son réglment intérieur et son ordre du jour.

Parmi les points essentiels du réglment intérieur, il y a l'organisation du travail des congressistes qui se réuniront en assemblées plénières deux fois par jour (et de nuit si nécessaire), et possibilité donnée au bureau de procéder à l'amendement de l'ordre du jour.

Ensuite, le secrétaire général du parti, devait présenter le rapport général retraçant l'ensemble des activités du parti au cours des cinq dernières années.

Pendant deux heures trente, M. Chadli Bendjedid, a rappelé, avec son habituelle franchise militante, toutes les étapes de la révolution pour réaliser la justice sociale, aspiration de tout le peuple et raison de sa lutte.

Au cours des travaux de la séance de l'après-midi, les congressistes ont entendu la lecture des rapports des pré-congrès régionaux et procédé à la désignation des huit commissions suivantes :

— Commission organique, commission de politique générale, commission de l'agriculture, de l'hydraulique, des forêts et de la pêche, commission de l'industrie, commission de l'aménagement du territoire et des infrastructures de base, commission de l'organisation de l'économie nationale, et commission des affaires sociales et de l'éducation.

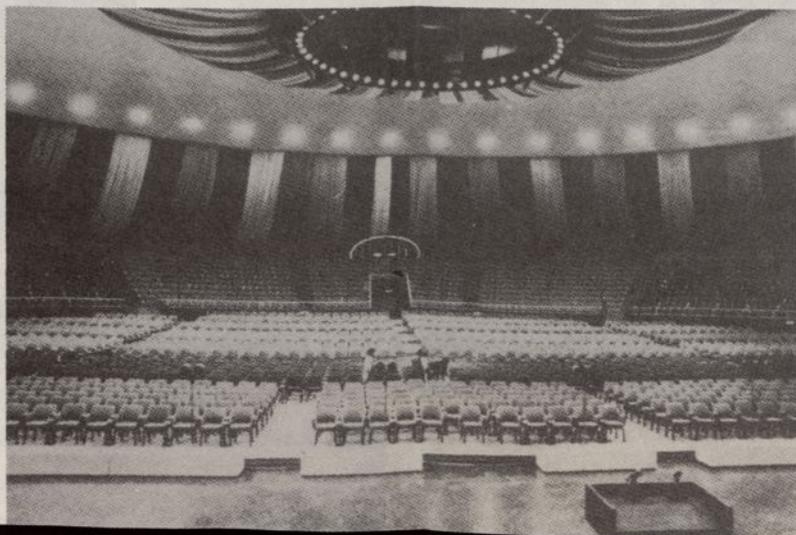
A noter, par ailleurs, que plus d'une centaine d'anciens responsables de la lutte armée (membres de l'ex-GPRA, le l'ex-CNRA et chefs de l'ALN), étaient au nombre des invités personnels du président Chadli Bendjedid pour assister à la cérémonie d'ouverture.

La clôture est intervenue 19 h 30 après la présentation des rapports régionaux par les délégués d'Oran et d'Alger, la lecture de messages de soutien adressés au congrès et du rapport de la commission de validation des mandats.

Le rapporteur de la commission a fait remarquer que les travaux de préparation à la base pour l'élection des délégués au congrès ont été empreints de sérénité et de l'esprit de démocratie responsable. Sur ce point, la commission n'a été saisie, d'aucune réserve. Sur cette base, la commission a confirmé la légitimité de la représentativité de 4 950 délégués au cinquième congrès du parti du F.L.N.

Le rapporteur de la commission a signalé qu'il a été confirmé la non-légitimité de neuf délégués à la participation à ces assises, tandis que huit membres du comité central ne peuvent y participer conformément à la mesure de suspension prise par le comité central en application du statut du parti.

A.P.S.



## Télégramme de l'Amicale aux congressistes

Le Comité directeur de l'Amicale des Algériens en Europe salue, au nom de la Communauté algérienne résidant en Europe, les participants au V<sup>e</sup> Congrès du Parti du Front de Libération Nationale.

La Communauté algérienne suit avec une attention particulière et un grand intérêt la tenue des assises du V<sup>e</sup> Congrès du Parti du Front de Libération Nationale qui constitue un événement de grande portée dans la vie de notre pays.

Elle saisit cette occasion pour réaffirmer, une fois de plus, son attachement indéfectible au pays et à la Révolution, et exprimer sa confiance au président de la République et Secrétaire général du parti du Front de Libération Nationale, le frère Chadli Bendjedid, qui s'est préoccupé personnellement et directement de la situation de la Communauté émigrée lors de sa visite en France.

L'Amicale des Algériens en Europe, sûre d'exprimer les sentiments profonds de notre Communauté résidant en Europe, a la ferme conviction que les résultats des travaux du V<sup>e</sup> Congrès permettront de consolider les institutions, d'assurer la mobilisation permanente de notre peuple autour des tâches d'édification nationale, de poursuivre la réalisation des objectifs de notre Révolution, et de traduire ainsi, dans les faits, le mot d'ordre du Congrès : « Le travail et la rigueur pour garantir l'Avenir ».

Au nom de la Communauté émigrée, l'Amicale des

Algériens en Europe souhaite plein succès à vos travaux.

- Vive le Front de Libération Nationale.
- Gloire à nos martyrs ».

Les six délégations régionales de l'Amicale des Algériens en Europe ont également adressé des messages de plein succès au V<sup>e</sup> Congrès.

### Bulletin du Congrès

Le V<sup>e</sup> Congrès du parti du F.L.N. a publié lundi 19 décembre un bulletin intitulé « Le Congrès » en 8 pages qui paraîtra durant les travaux du congrès.

Ce bulletin est venu renforcer les efforts entrepris par la presse nationale pour la couverture des travaux du congrès. Il est, aussi, le résultat des efforts déployés par la commission de préparation du congrès et la sous-commission de l'information en coordination avec le ministère de l'Information. Ce bulletin s'est efforcé de refléter, tout au long de la tenue du congrès, les préoccupations des militants à travers les débats.

« Le Congrès », dans son premier numéro,

rappelle les conditions de préparation de ce congrès, sa composante humaine, et l'importance des forces sociales qui y sont représentées ainsi que la large base militante, assise du F.L.N.

Il rappelle, également, les décisions prises par le quatrième congrès et le congrès extraordinaire qui serviront d'évaluation aux travaux de ce congrès.

Enfin, ce bulletin se voulait une contribution à la concrétisation de la démocratie responsable à la pratique de laquelle le président Chadli Bendjedid, secrétaire général du parti du F.L.N., président de la République, n'a cessé d'inciter.

## La délégation de l'Amicale au V<sup>e</sup> congrès du FLN en partance pour Alger

Plus de cent délégués élus par la base sont partis à destination d'Alger le 17 décembre pour participer au V<sup>e</sup> congrès du FLN dont les travaux ont commencé le 19 décembre. A Orly où les délégués, venus de toutes les régions comme Lyon, Marseille, Nancy, Lille, Nanterre et Paris, ont été rassemblés avant le départ, l'atmosphère était empreinte de cette fébrilité que donnent les grands événements. Il faut dire que cela fait plusieurs mois déjà que le V<sup>e</sup> Congrès du FLN était à l'ordre du jour dans toutes les régions.

Les réunions de militants se sont succédées sans désemparer pour discuter de nombreux documents de travail. De riches débats, parfois passionnés mais toujours empreints du sens de la responsabilité, ont prouvé une nouvelle fois, que l'émigration algérienne était loin d'être insensible à ce qui se passait au pays. Bien au contraire, on a pu mesurer son souci de participer activement et concrètement à la vie politique du pays. Et c'est souvent qu'on a eu l'impression que les débats qui se déroulaient à Lille,

Marseille, Paris, Longwy ou Nanterre, ressemblaient à s'y tromper à ceux qui avaient lieu, dans le même temps, à Reghaïa, Tebessa, Sétif, Tizi-Ouzou ou Oran. Ne serait-ce que sur ce plan, on a toutes les raisons d'être satisfait des structures de l'Amicale qui permettent à tous les Algériens émigrés de participer activement à la vie de leur pays. De toutes ces réunions et débats, ont émergé de nombreuses idées et suggestions, toutes consignées dans des rapports transmis au niveau central pour faire l'objet d'un rapport de synthèse qui sera présenté au Congrès.

Tous les délégués qui assistent au Congrès ont été élus au cours d'assemblées de militants où l'on a pu mesurer, là encore, les progrès accomplis dans la voie de la véritable démocratie puisque aucune contestation n'est venue perturber le déroulement des scrutins où il y a eu, chaque fois, plusieurs candidats pour un seul poste de délégué.

K.A.



## X<sup>e</sup> Session du Comité central préparatoire

A la veille de la réunion du V<sup>e</sup> congrès du FLN, s'est tenue la dixième session ordinaire du Comité central du Parti du Front de Libération Nationale, ouverte dimanche matin 18 décembre au Palais des Nations sous la présidence du président Chadli Bendjedid, président de la République, Secrétaire général du parti du FLN.

A l'ouverture des travaux, a été élu le bureau de la session qui comprend M. Abdelhamid Brahim, Salah Louan-chi, Larbi Si Lahcène et Mohamed Rouighi.

Les travaux de cette 10<sup>e</sup> session du Comité central du Parti du Front de Libération Nationale ont pris fin le même jour dans l'après-midi. Ils ont été axés sur les préparatifs pour la tenue du V<sup>e</sup> congrès du Parti, l'ordre du jour et les efforts déployés pour qu'il se tienne dans les meilleures conditions.

Le Comité central a été également saisi de deux rapports dont le premier a été élaboré par la commission centrale de discipline, tandis que le second rapport traite des questions financières du Parti.

Le président Chadli Bendjedid, en clôturant les travaux de cette dixième session, a prononcé une courte allocution dans laquelle il a rendu hommage au Comité central pour les efforts déployés au cours des cinq dernières années, notamment dans les circonstances que notre pays a traversé après le quatrième congrès du parti. « Un autre miracle de la Révolution algérienne s'est accompli, a souligné le Président Chadli Bendjedid, et, ce, grâce aux militants engagés et aux travailleurs sincères.

« Nos préoccupations, a-t-il affirmé, se sont toujours articulées autour de la préservation de l'unité de pensée et d'action, le souci de protéger l'intérêt de la Révolution et le renforcement de l'esprit de dialogue et de démocratie responsable au niveau du Parti et de l'Etat ».

Après avoir évoqué certaines des circonstances qu'a traversé le pays et les mesures qui ont été prises, le Président de la République a adressé ses remerciements aux membres du comité central. « Je crois pouvoir dire, a ajouté le président, que la Direction Politique a assumé ses responsabilités toutes entières, accompli son devoir et s'est hissée au niveau des ambitions des militants et des citoyens, eu égard, notamment, aux décisions qu'elle a arrêtées et qui ont contribué efficacement à clarifier la vision quant aux options et à approfondir les concepts ».

Le président de la République a déclaré en conclusion : « J'estime, en toute sincérité, que nous avons réalisé de nombreux projets, concrétisant la devise du 4<sup>e</sup> congrès, « fidélité et continuité », celle du congrès extraordinaire « pour une vie meilleure » et que nous avons été à la hauteur de la confiance des militants et des aspirations des masses ».



## ORGANISATION TERRITORIALE DU PAYS ADOPTEE PAR L'A.P.N.

### 17 nouvelles wilayas et 836 nouvelles communes

L'Assemblée Populaire Nationale a adopté, le 16 décembre au soir, le projet de loi portant organisation territoriale du pays, à la lumière du rapport complémentaire élaboré par la commission juridique et administrative élargie, lequel rapport comporte les propositions et avis émis par les députés, lors des précédentes séances plénières.

Principale innovation : la création de 17 nouvelles wilayas, ce qui porte le nombre de celles-ci à 48 au total.

Autre innovation : l'augmentation du nombre des communes à 1 540 (704 auparavant, soit 836 de plus).

Lors de l'examen des thèmes essentiels sur lesquels se sont axés les travaux au niveau de la commission, et des séances plénières il ressort qu'il s'était agi de la création de nouvelles communes, de la révision du détachement et du rattachement de certaines communes d'une wilaya à une autre, ainsi que de la possibilité de création de nouvelle wilaya.

Le représentant du gouvernement avait proposé, au départ, le chiffre de 1 295 communes qu'il porte par la suite, à 1 419. A ce chiffre, les députés ont ajouté 108 autres communes. Mais la commission, après de longues délibérations avec le représentant du gouvernement, a finalement arrêté le chiffre définitif de 1 540 communes.

Concernant les préoccupations émises par les députés, relatives à la création d'un nombre plus important de nouvelles wilayas, la commission fait remarquer, dans son rapport, que les possibilités et moyens du pays, notamment au plan financier, ne le permettent pas. Elle souligne, toutefois, que de telles aspirations légitimes et objectives verraient leur concrétisation à l'avenir, une fois que les possibilités et moyens le permettraient, en conformité avec l'intérêt suprême du peuple.

Pour ce qui est du contenu du nouveau texte juridique, il s'agit de la délimitation du nouveau cadre territorial des wilayas et communes, en application des principes de décentralisation, d'adaptation de la base territoriale aux objectifs de développement du pays, et de promotion des habitants qui y vivent.

Ce texte souligne, dans son article quatre, que les délimitations territoriales, les chefs-lieux de communes et de wilaya seront fixés par voie réglementaire. Un autre article stipule le transfert des attributions précédemment exercées par une wilaya sur une partie de son territoire à la nouvelle wilaya à laquelle vient d'être rattachée cette partie territoriale.

Lisez et faites lire « La Semaine »

abonnez-vous :  
3 Rue Joseph Sansbœuf  
75008 Paris  
Tél. : 387.35.09

## M. Messaadia rencontre les responsables des organisations de masse

A la veille du V<sup>e</sup> congrès du parti, M. Mohamed Chérif Messaadia, membre du Bureau Politique, responsable du Secrétariat permanent du Comité central du FLN, a rencontré, le 13 décembre, les Secrétariats nationaux des organisations de masses : l'Organisation nationale des moudjahiddines (ONM), l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) et l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA). Avec les membres du Secrétariat national de l'ONM, M. Messaadia a passé en revue les activités de l'organisation

durant la dernière période qui a précédé la tenue des assises du V<sup>e</sup> congrès du parti. Ceux-ci ont exprimé la totale satisfaction qui a animé les moudjahiddines durant l'étape de préparation du congrès, et leur soutien indéfectible à la direction politique.

Par ailleurs, M. Messaadia a rendu hommage, en recevant les membres du Secrétariat national de l'UNPA, au rôle joué par l'Union dans le cadre de son programme de travail, appelant les membres du Secrétariat à renforcer davantage la cohésion et l'unité de pensée et de travail.

Le Secrétaire général de

l'UNPA a présenté un exposé des activités de l'organisation au cours du 2<sup>e</sup> semestre dernier. A l'UNJA, le responsable du Secrétariat permanent du Comité central a donné des orientations sur les activités de l'organisation à moyen et long terme.

Enfin, recevant les membres du Secrétariat national de l'UNFA, après des entretiens sur le rôle de l'organisation et ses activités, M. Messaadia a donné des orientations mettant l'accent sur l'action militante qui renforce l'unité de l'Union des femmes algériennes.

C.H.

## La Mauritanie adhère au traité algéro-tunisien de fraternité et de concorde

L'Algérie et la Mauritanie ont signé un protocole d'adhésion au traité de fraternité et de concorde conclu à Tunis le 19 mars 1983. Ce document, signé le 13 décembre à Alger par le président Chadli Bendjedid et M. Mohamed Khouna Ould Haïdallah, chef de l'Etat mauritanien, l'a été en présence du premier ministre tunisien, M. Mohamed M'Zali. Le protocole d'adhésion a été signé ultérieurement par le président tunisien Habib Bourguiba. La conclusion de la convention de bornage de la frontière algéro-mauritanienne qui a été effectuée, constitue, avec ce protocole d'adhésion de la Mauritanie, un événement historique. L'initiative de la Mauritanie apporte une contribution importante à l'édification du Grand Maghreb Arabe et concrétise solennellement les liens de fraternité, de bon voisinage et de coopération qui unissent déjà les peuples algérien, tunisien et mauritanien.

La convention de bornage des frontières conclue en cette même occasion par l'Algérie et la Mauritanie vient renforcer encore les perspectives de rapports fructueux entre les deux pays. Elle concourt à transformer ces frontières en « pont de coopération », selon la formule du président Chadli Bendjedid. Elle élimine radicalement toute éventuelle source de discorde pour l'avenir, au bénéfice d'une entente et d'une concorde assurées.

Après les accords similaires conclus ces dernières années avec les autres voisins de l'Algérie, c'est là un nouveau résultat de l'effort accompli inlassablement par la Direction Politique depuis le 4<sup>e</sup> congrès du Parti pour régler définitivement les problèmes légués par le colonialisme, et qui contenaient des germes de dissensions entre peuples frères.

Lorsque le président Chadli Bendjedid, à l'occasion de sa visite en Tunisie, en mars

dernier, avait signé avec le président Habib Bourguiba le traité de fraternité et de concorde, il n'avait pas manqué de souligner combien l'ère nouvelle qui allait s'ouvrir entre l'Algérie et la Tunisie allait être positive pour les deux peuples. Depuis, le temps a été mis à profit pour non seulement renforcer « l'esprit de la coopération » mais aussi créer des cadres institutionnels et organiques pour que cette coopération soit dense, durable, bénéfique pour les deux peuples, et qu'elle devienne le couronnement de relations solides à partir des principes de l'unité et du respect de chaque partenaire.

Désormais la République Islamique de Mauritanie, qui a toujours proclamé son attachement à l'unité maghrébine, consacre à son tour sa volonté d'adhésion à ce traité passé entre l'Algérie et la Tunisie.

Cette relance des espérances nées au printemps dernier au sein des masses maghrébines a été concrétisée à Alger, qui une nouvelle fois démontre qu'elle est un lieu privilégié pour l'édification du Grand Maghreb.

Ce traité reste ouvert à l'adhésion d'autres Etats du Grand Maghreb qui acceptent ses décisions.

## Coopération Algéro-Française

Le ministre français de l'urbanisme et de l'habitat a séjourné à Alger, la semaine dernière, où il a rencontré divers responsables algériens, notamment son homologue, M. Ali Ghazali, M. Abdelhamid Brahimi, ministre de la planification et de l'aménagement du territoire, et M. Slimane Hoffman, président de la commission des relations extérieures du Parti.

Avec les responsables algériens, le ministre français a évoqué les perspectives du développement de la coopération économique entre les deux pays. Avant son départ, M. Paul Quilès a souligné l'importance que revêt la concrétisation de cette coopération à travers, a-t-il précisé « l'esprit nouveau qui caractérise les relations entre les deux pays, leur œuvre commune et à travers également la participation des entreprises françaises à cette œuvre ».

« La France, a-t-il ajouté, accorde une grande importance au renforcement de cette coopération en facilitant notamment la participation de ses entreprises à la réalisation de projets en Algérie ».

Il a enfin précisé que sa visite à Alger lui a permis de s'entretenir avec les responsables algériens des efforts communs à déployer pour arriver à concrétiser comme il se doit les grands projets inscrits en matière d'habitat ainsi que le transfert de technologie.

### En bref

★ **UNE DELEGATION DU MINISTERE TUNISIEN DE L'ECONOMIE** conduite par le directeur général de l'énergie et comprenant les présidents directeurs généraux de plusieurs entreprises tunisiennes a rencontré, en Algérie, des responsables du ministère de l'Energie et des industries pétrochimiques et des entreprises sous tutelle. Les entretiens ont porté sur l'examen des projets relatifs à la fourniture de gaz et de produits pétroliers à la Tunisie et à l'étude de la construc-

tion d'un pipe-line multiproduits entre Skikda et Bizerte.

★ **UNE IMPORTANTE DELEGATION LIBYENNE**, composée de représentants de différents secteurs économiques, séjourne en Algérie où elle a une série de réunions avec des responsables des ministères des Affaires étrangères, de la Planification, des Industries, de l'Hydraulique, du Commerce, de l'Energie, des Transports et de l'Habitat.

## L'APN approuve la loi de finances 1984

L'Assemblée Populaire Nationale a approuvé, le 14 décembre, la loi de finances 1984, le budget de l'année à venir.

Le budget pour 1984 est globalement positif malgré la crise économique internationale et la chute du prix des hydrocarbures. En effet, les ressources globales prévues pour 1984 enregistrent une progression de 10 % par rapport à 1983.

Le total des crédits ouverts pour les ministères est de 597 milliards de dinars, celui des investissements et le montant des investissements planifiés des entreprises du secteur s'élève à 55,595 milliards de dinars. Au total 15,104 milliards de dinars vont alimenter l'enveloppe de financement total.

C'est l'éducation et l'enseignement fondamental qui se voient attribuer le budget le plus élevé : plus de 8,39 milliards de dinars. Cela s'ajoutent aux 2,49 milliards destinés au ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique, ainsi qu'au milliard de l'enseignement secondaire et technique, puis 892 millions de dinars de la formation professionnelle.

A noter qu'après le domaine de l'éducation, celui de la santé s'est vu aussi attribuer une forte enveloppe budgétaire.

## PROCHE ORIENT

### Début de l'évacuation des Palestiniens de Tripoli

L'évacuation des Palestiniens de Tripoli a commencé le 17 décembre par 93 blessés qui ont été acheminés par le bateau-hôpital italien « APPIA » à Chypre d'où ils ont été acheminés en avion jusqu'au Caire, Athènes et Belgrade pour y être hospitalisés. C'est le 19 décembre qu'était prévu le départ de M. Yasser Arafat et des 4 000 combattants de l'OLP à bord de cinq ferry-boats grecs, arborant pavillon des Nations-Unies et escortés de cinq unités de la marine de guerre française. Cependant Israël a de nouveau bombardé, les 17 et 18 décembre, le port de Tripoli pour empêcher l'évacuation des Palestiniens.

A Paris le Quai d'Orsay a confirmé officiellement la participation de la France à l'opération d'évacuation des combattants Palestiniens précisant que ce concours consistera « dans l'escorte par des bâtiments de la marine française du large de Tripoli aux ports de destination des cinq navires grecs. En participant à cette opération humanitaire placée sous l'égide des Nations-Unies, le

gouvernement français entend contribuer au retour à la paix civile à Tripoli et à l'évacuation des forces étrangères du Liban ».

Selon un des responsables du Croissant rouge palestinien à Tripoli, le bilan des six semaines d'affrontement à Tripoli s'élève à 700 morts et 3 000 blessés, dont de nombreux civils, tant palestiniens que libanais.

Dans la région de Beyrouth où le cessez-le-feu est respecté entre les différentes parties au conflit intérieur libanais, les Etats-Unis se sont livrés le 18 décembre à une nouvelle provocation en pilonnant depuis la mer des positions syriennes dans la montagne.

Enfin à Damas, une réunion a eu lieu le 18 décembre entre les ministres syrien, libanais et saoudien des affaires étrangères. A l'ordre du jour, la « pacification » du Liban et la poursuite du processus de réconciliation nationale entamé en novembre à Genève.

La conférence pourrait reprendre début janvier en Suisse.

## DROITS DE L'HOMME :

### Appel du Polisario pour ses prisonniers au Maroc

A l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration des Droits de l'Homme, le responsable des Relations extérieures du Front Polisario, M. Salem Ould Salek, a lancé le 10 décembre, un « appel à toutes les forces de paix et de justice dans le monde pour intervenir auprès du roi du Maroc en faveur des milliers de citoyens sahraouis qui croupissent dans les geôles du roi Hassan II ».

Il a demandé également à la communauté internationale d'agir auprès du régime marocain pour qu'il « mette fin à sa guerre de génocide perpétrée contre notre peuple qui lutte pour sa terre et auquel la communauté mondiale reconnaît le droit à la vie, à l'existence et à l'indépendance nationale ».

Le « génocide dont le peuple sahraoui est victime, comprenant le massacre de nos populations civiles au moyen du napalm et du phosphore blanc, la contrainte d'une partie de notre peuple à l'exil, les enlèvements et la torture des citoyens en territoires occupés », constituent un prolongement de « l'injustice sous toutes ses formes endurée par les Sahraouis sous la domination du colonialisme espagnol », a ajouté M. Ould Salek.

Pour le dirigeant Sahraoui, « la célébration de la journée des Droits de l'Homme est significative et pleine d'espoir pour tous les opprimés qui aspirent à une vie libre et digne, conformément aux principes contenus dans la charte universelle des Droits de l'Homme ».

★ **LE NOUVEAU PRÉSIDENT ARGENTIN** Raul Alfonsi, a en sa qualité de commandant en chef des forces armées, nommé le général Torrés chef d'Etat major général des forces armées. Il a aussi désigné trois nouveaux chefs des armées de terre, de l'air et de la marine. Ces nominations ont provoqué la

mise à la retraite d'office de 25 officiers généraux sur 49, et de 17 amiraux sur 25. Une réforme militaire sera aussi opérée afin « d'intégrer les forces armées dans le fonctionnement normal des institutions constitutionnelles », annonce un communiqué officiel.

## Pour une « fondation pour la cohabitation des communautés et la coopération internationale »

A l'issue de son Assemblée Générale, l'Association Echanges Méditerranée a tenu, au Centre Méditerranéen de Commerce International à Marseille, un débat regroupant près de 200 personnes, autour des questions :

— Quelle cohabitation entre les communautés pour quelle coopération internationale ?

A cette occasion, le président de l'Association Echanges Méditerranée, M. Jean Victor Cordonnier, a lancé un appel pour la création d'une Fondation pour la Cohabitation des Communautés et la coopération internationale.

M. Paul Marc Henry, président d'honneur de l'Association, Ambassadeur de France, s'appuyant sur son expérience des relations internationales au Liban ou à Chypre, notamment, a démontré que « les petits frottements peuvent devenir des guerres » et qu'« il faut savoir déceler à temps les antagonismes ». Pour l'ancien ambassadeur de France à Beyrouth, les questions de cohabitation des communautés ne sont pas des questions locales, mais constituent un défi de civilisation. Il est, a-t-il déclaré, essentiel que dans cette zone de paix que constitue encore la Méditerranée occidentale, on ne laisse pas se développer un cancer basé sur un refus de la coexistence.

Un déséquilibre croissant au niveau démographique et économique entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Les orateurs, MM. E. Temine et A. Sayad, comme les participants dans la salle, ont traité les différents aspects de ces problèmes.

La réalité marseillaise, le rôle de l'éducation, l'impact des politiques de logement, les exemples de l'histoire, la responsabilité des pays d'accueil, les références culturelles, ont été abordés au cours d'un débat qui fut comme le souhaitait le président d'Echanges Méditerranée serein et profond, porteur de solutions.

A l'issue de cette rencontre, Jean-Victor Cordonnier a lancé un appel solennel pour que soit créée une Fondation pour la cohabitation des communautés et la coopération internationale.

« En effet, a déclaré M. Cordonnier, il n'est plus soutenable que des actions et des projets menés par des jeunes, qui participeraient à la paix sociale et à une meilleure justice de la répartition, ne puissent aboutir par défaut de moyens, même modestes, ou par absence de reconnaissance.

C'est pourquoi cette Fondation aura pour objet essentiel de recueillir des fonds publics et privés, et de les mettre à disposition des projets qui répondront au double objectif : de cohabitation entre les communautés et de coopération internationale.

L'étendue géographique et l'importance de cette Fondation seront décidées par ceux qui participeront à sa création, et qui sont priés, d'ores et déjà, de se manifester auprès d'Echanges Méditerranée ». (3, rue Colbert, 13001 Marseille - Tél. (91) 91.18.26).

■ **SEBDOU** : La commune pastorale de Sebdo (Tlemcen) a vu dernièrement le lancement des travaux pour le reboisement de 210 ha dans la zone steppique d'El-Aricha. Ces travaux qui consistent en la préparation des sols, la plantation et l'entretien durant deux années des massifs ont été projetés dans le but d'accroître les taux de reboisement et de protéger ses reliefs contre les effets de l'érosion éolienne.

Dans ce domaine, la commune d'El-Aricha a déjà bénéficié de nombreux projets, notamment la création d'un parc fourrager et des bosquets autour des points d'eau et le reboisement d'une bande verte de 652 ha.

Dans le cadre des plans communaux de développement, cette commune a également bénéficié de projets de travaux de reboisement autour des centres d'El-Aricha et Al-Aouedi sur un espace de 151 ha, et des plantations fourragères sur 50 ha à Touziza.

Des études des potentialités des zones steppiques de la daïra de Sebdo ont été par ailleurs lancées par le bureau national des études et du développement rural en vue de l'identification de la nature des opérations à réaliser et le volume des investissements pour la réalisation du plan d'aménagement du plateau des Ouled-Nehar (Sebdo).

Les objectifs spécifiques de ce plan consistent en l'amélioration des conditions de vie des populations pastorales par un développement des infrastructures, une utilisation plus rationnelle des ressources, et le développement des activités de transformation et de services complémentaires.

## Communiqué

L'Amicale des Algériens en Europe tient à remercier toutes les personnes, associations et autorités régionales pour leur message de soutien de solidarité et d'indignation à la suite de l'attentat raciste contre notre siège du Havre.

# Les représentants de l'Amicale des Algériens en Europe et des consulats rendent visite aux malades algériens hospitalisés.



M. Boudalia remet son cadeau à un des jeunes du Centre Les Lycéens.

## La fête pour les ressortissants algériens hospitalisés à Paris

A l'occasion de la fête du Mawlid Ennabaoui, le consulat général d'Algérie à Paris a organisé, du 12 au 18 décembre, une série de visites aux ressortissants algériens hospitalisés dans les hôpitaux parisiens. Plus d'une centaine d'enfants et 220 adultes ont pu ainsi recevoir des jouets, des livres et un peu d'argent (pour les adultes). Pour les enfants malades de l'hôpital Necker, une matinée récréative — Projection de dessins animés et distribution de friandises — a été organisée le dimanche 18 décembre.

C'est M. Louzouaz, vice-consul, qui a dirigé cette opération à laquelle ont participé trois assistantes sociales et les membres de la section de l'UNFA de l'AAE, région de Paris. L'épouse du consul général était présente à la distribution de cadeaux dans les hôpitaux d'enfants Necker, Trousseau et Bretonneau.

Cette opération a permis à nos madades, hospitalisés loin de leur famille et de leur pays, de goûter un peu à la joie de la fête du Mawlid

Ennabaoui. Ce fut également une occasion pour eux d'avoir un contact direct avec les fonctionnaires du consulat. Ceux-ci ont noté qu'il y avait de moins en moins d'Algériens dans les hôpitaux parisiens et que les problèmes administratifs tendent à s'estomper. A signaler que tous les chefs d'établissements intéressés ont accordé les plus grandes facilités au bon déroulement de ces visites.

Ce programme de visites a touché 14 hôpitaux de Paris. Pour les 12 autres restants, un programme similaire est prévu pour le mois de janvier.

Un groupe de jeunes filles interprétant une danse de l'Est algérien.



## Matinée récréative à Paris

Plusieurs dizaines de familles algériennes ont été conviées, le 17 décembre à Paris, à une matinée récréative organisée par la section de l'UNFA de l'Amicale (région de Paris) à l'occasion de la fête du Mawlid Ennabaoui.

Au programme: une conférence sur la signification du Mawlid Ennabaoui, un spectacle de chants, de danses et de théâtre, terminés par une collation avec une dégustation de thé et de gâteaux du pays.

Près d'une centaine de jeunes écoliers et lycéens d'Aulnay, de Noisy-le-Sec et de Bondy, de 6 à 16 ans, ont redoublé d'efforts pour faire passer un agréable après-midi aux invités, venus en famille pour célébrer la fête

du Mawlid Ennabaoui. L'ambiance n'y a pas manqué. De la petite scène à quatre autour du Mawlid aux danses régionales d'Algérie, en passant par le chant célébrant la naissance du prophète ou la danse des papillons, les jeunes talents, habillés de costumes appropriés, ont eu un succès mérité.

La salle a pleinement participé au spectacle et les you-you se sont fait souvent entendre. Les moins jeunes l'ont captivée en jouant une pièce évoquant, à la fois avec humour et gravité, les problèmes (familiaux, culturels...) des adolescents algériens nés en France.

A la fin du spectacle, un thé et des gâteaux ont été servis, complétant ainsi une fête où la joie de se retrouver en famille et de se re-tremper dans l'atmosphère chaude du pays a fait oublier, pendant quelques heures, la pénible condition de l'exil.

Le consul d'Algérie à Aubervilliers, M. Akli Benamar, et le vice-consul de Paris, M. Louzouaz, étaient présents à cette fête pour laquelle le diocèse de Paris a gracieusement prêté plusieurs salles.



Une photo de toute l'équipe de la Fondation Ellen Poidatz.



Des femmes, des hommes et des enfants: le spectacle a attiré beaucoup de familles.

## A MELUN

### Ici, radio H...

A l'initiative du consulat de Melun, une visite de trois centres de cure et rééducation a eu lieu mercredi 14 décembre et jeudi 15 décembre.

MM. Tewfik Boudalia, consul d'Algérie à Melun, Raïssi, membre de la région de Nanterre, et Bitam, responsable des Enseignements au niveau de la région parisienne ainsi que Mmes Lami, responsable de l'A.F.A. et Yahia Cherif, chargée du service social au consulat de Melun ont tout d'abord rendu visite à la Fondation « Ellen Poidatz », spécialisée dans la rééducation fonctionnelle et scolaire. Ce centre accueille les enfants et les adolescents pour des soins orthopédiques ou une rééducation et il dispense un enseignement depuis la maternelle jusqu'à la terminale incluse.

Cette fondation, qui se caractérise par un climat extrêmement chaleureux et où les pensionnaires sont vraiment très choyés dispose d'une équipe médicale complète (1 médecin de médecine physique, 3 chirurgiens orthopédistes, 1 orthodontiste et un généraliste) et de plusieurs groupes para-médicaux (13 kinésithérapeutes, 2 ergothérapeutes, 8 infirmières, 15 aides-soignantes).

9 enfants algériens sont dans ce centre, cer-



Mme Lami remet son cadeau à un des pensionnaires du Centre « Les Lycéens ».

Par ailleurs, et en ce qui concerne les loisirs, les enfants ont diverses possibilités, certains animant même un radio libre — radio H — qui émet tous les jours sans interruption sur une fréquence de 100.7! Cette radio est animée principalement par Benyoucef et Halima.

A la faveur de la discussion, les responsables de la Fondation sont déclarés prêts à encourager des cours d'arabe et les enfants ont exprimé leur désir de bénéficier de ces cours. Après une collation et la remise des cadeaux aux pensionnaires algériens visible-

ment ravis, la délégation a pris congé de M. Bernes, directeur de la Fondation.

Dans l'après-midi, ce fut autour du centre « Les Lycéens », situé à Fontenay-Trésigny, d'accueillir la délégation. Relevant de la Fondation « Santé des Etudiants de France », ce centre peut accueillir 190 garçons et filles âgés de 11 à 22 ans. Sept médecins et internes résidents, 50 infirmières et aides-soignantes et une équipe de rééducation (kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité) permettent de donner aux pensionnaires les soins requis.

Là encore, une distribution de cadeaux, suivie d'une collation a eu lieu qui a permis aux 20 jeunes algériennes et algériens, de retrouver le sourire.

Cette rencontre a été, eu égard à des conditions sans doute plus difficiles, particulièrement émouvante. De même, il a été question de la prochaine ouverture de cours d'arabe dans le Centre...

Signalons enfin qu'une dernière visite a eu lieu jeudi 15 décembre à midi, à la faveur de laquelle des cadeaux ont été remis aux enfants du troisième centre situé dans la circonscription de Melun. L'originalité a consisté, cette fois, dans le fait que les enfants ont été sollicités par Mme Yahia Chikh qui a pris note de leur désir, leur permettant ainsi de recevoir ce qu'ils souhaitaient réellement...

## ETUDIANTS REINSERES

# Des résultats probants

Ce n'est pas tout de concevoir une politique, il faut pouvoir aussi — et surtout — la mettre en œuvre. Les immenses efforts accomplis par le ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique en ce qui concerne la réinsertion de très nombreux étudiants, enfants de travailleurs résidant à l'étranger, rencontrent à l'heure actuelle, et plus précisément depuis la dernière rentrée, de sérieuses difficultés.

En effet, le ministère des Finances a observé que les mesures telles que le titre de transport annuel, par exemple, ne relèvent d'aucun texte exécutoire et c'est donc à une situation plus ou moins bloquée que le MERS devait faire face, fin novembre. Fort heureusement, les initiatives conjuguées de MM Abdelhak BRERHI et Boualem BENHAMOUDA, respectivement ministre de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique et ministre des Finances, devraient permettre, à partir d'une décision interministérielle, de résoudre le problème...

Ceci pour dire combien le travail de longue haleine de la D.A.S.C (Direction des Affaires Sociales et Culturelles) exige d'abnégation, de sollicitude et de sens de la responsabilité. Il est certain que les résultats, éminemment encourageants du reste, permettent de redoubler d'ardeur et de prétendre à d'autres acquis encore plus probants.

### DANS LES FILIERES SCIENTIFIQUES

Jusqu'en 1982, il y avait dans les diverses universités nationales environ 320 étudiants et étudiantes enfants de travailleurs résidant à l'étranger. A partir de la rentrée 1982-1983, et grâce notamment à la campagne menée par le MERS pour inciter davantage les jeunes bacheliers à s'inscrire dans les établissements du pays, il y a eu 165 nouvelles inscriptions, 118 des jeunes réinsérés demeurant en cité universitaire et 47 en famille.

Fait qui mérite d'être relevé, la plupart des étudiants se sont orientés vers les filières scientifiques. Ainsi, pour la même année 62 jeunes seulement sont dans les filières littéraires. En outre, il y a eu 94 jeunes filles et 71 jeunes gens dont la plupart venaient de France.

Par rapport à cette rentrée, celle de 1983 — 1984 témoigne d'une nette progression. Ceci était attendu dans la mesure où le MERS a fourni un effort exceptionnel en envoyant en mars 1983 une délégation forte d'une quarantaine de responsables et conduite par M. Brahim ABDELLI, directeur de la D.A.S.C. Cette délégation, on s'en souvient, s'est rendue auprès des délégations régionales de l'A.A.E. et a pu s'entretenir avec les familles et les candidats bacheliers des possibilités offertes par les Universités nationales.

Ainsi, les familles de notre Communauté ont-elles eu la possibilité de dialoguer avec les plus hauts responsables de cette politique du retour au niveau de l'enseignement supérieur. En effet, outre les cadres centraux, la délégation comprenait de nombreux recteurs ou vice-recteurs chargés de la scolarité et même des étudiants et étudiantes déjà réinsérés.

Donc, à la faveur de ce périple, il était visible qu'un plus grand nombre de candidats

	ALGER	USTHB	EPAU	INA	ENV	ORAN	ENSEP d'ORAN	USTO	MOSTAGANEM	TIARET	CUTO	BLIDA	BEJAIA	SETIF	TELECEM	BATNA	Cite	ANNABA	Sidi S.B.A.	Bel Abbès	TOTAL
INSCRITS	67	45	1	2	1	8	1				4	1	1	1	4		7	1	1		145
REINS CRITS	24	14		2		9	1	1	1	1		1		1	3	2	5	1			66
	91	50	1	4	1	17	2	1	1	1	4	2	1	2	7	2	12	2		1	212

USTHB : Université des Sciences et Techniques Houar Boumediene  
 EPAU : Ecole Polytechnique d'Architecture et d'urbanisme  
 INA : Institut National d'Agronomie  
 ENV : Ecole Nationale Vétérinaire  
 ENSEP : Ecole Nationale Vétérinaire  
 ENSEP : Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement polytechnique  
 USTO : Université des Sciences et Techniques d'Oran  
 CUTO : Centre universitaire de Tizi Ouzou

et candidates se présentent, dès le mois de juillet, aux portes du Bureau des Enfants d'Emigrés (DASC) animé par une équipe dynamique et chargée de toutes les formalités d'accueil, de préinscription, de logement et de bourse.

Au 1<sup>er</sup> octobre 1983, la répartition de ces nouveaux étudiants s'effectuait comme le montre le tableau ci-dessous.

Il faut souligner que dans la majorité des cas, il a été tenu compte des désirs de chacun(e), du lieu d'origine de la famille ou éventuellement de la présence de parents ainsi que des possibilités offertes par l'établissement universitaire d'accueil.

Quant au tableau de répartition des étudiants et étudiantes selon les filières, il révèle qu'une large majorité des inscrits suivent un cursus scientifique. 28 sont en biomédicale, 25 en sciences exactes et technologiques, 12 en sciences de la nature. Par ailleurs, on observera que 41 sont inscrits dans les langues étrangères et que 5 d'entre eux seulement ont dû passer par l'année de langue intensive (arabe), eu égard à la filière qu'ils désiraient suivre. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'arabisation des Sciences sociales est pratiquement accomplie et que, nécessairement, les inscriptions dans les disciplines y afférant passent par une certaine maîtrise de la langue nationale.

### DE NOMBREUSES DEROGATIONS

Toujours pour la rentrée 1983-1984, 110 des nouveaux inscrits viennent de France, les autres étudiants étant soit du Maghreb soit de Belgique. Au total, il y a eu 75 jeunes filles et 39 garçons qui ont bénéficié des conditions exceptionnelles offertes par le MERS. Pourquoi « exceptionnelles » ? Parce qu'il faut savoir que, dans la plupart des cas, d'innombrables difficultés se sont dévoilées quant à la filière souhaitée par le candidat ou la candidate et le baccalauréat obtenu. Bien souvent, il a fallu que le ministre de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique promulgue des dérogations afin que les souhaits des jeunes enfants de famille résidant à

encore, il y a celles relatives aux départs imprévisibles. Un certain nombre de jeunes, confrontés à des problèmes divers d'adaptation, décident de s'en retourner en France sans aviser personne. Ce fut le cas par exemple de Bounechada Wahiba, Melouli Ali, Smati Malika. Heureusement, et à l'inverse, il y a l'exemple de ceux ou celles qui se dévouent totalement pour aider leurs nouveaux venus telle Saim Malika, inscrite à l'USTHB.

### DES DECEPTIONS...

Il faudrait que les futurs candidats pour une inscription universitaire en 1984-1985 prennent totalement conscience des immenses efforts accomplis par la DASC qui doit quelquefois se « battre » avec les Universités pour obtenir une équivalence, une dérogation ou même une inscription. Il faut penser aux déceptions ressenties par les responsables de la DASC lorsqu'après tant d'efforts le jeune concerné disparaît sans la moindre explication. Même si ce ne sont là que quelques cas, il n'en demeure pas moins que le choix du retour et d'une scolarité dans les universités nationales requiert une certaine conscience et un sens certain de la responsabilité.

Depuis 1982, le MERS commémore le 17 octobre — journée nationale de l'Emigration — en réunissant tous les étudiants réinsérés. Non seulement, le ministre de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique adresse à cette occasion un télégramme aux familles, leur assurant la pleine disponibilité de tous les responsables pour répondre à toutes les attentes de leurs enfants mais encore il y a, en cette circonstance, une rencontre entre étudiants et responsables centraux à la faveur de laquelle un dialogue ouvert et chaleureux s'établit.

C'est ainsi que le Ministre nous avait exprimé, il n'y a pas si longtemps, son étonnement et sa satisfaction quant à la pleine maturité du plus grand nombre de jeunes filles et de jeunes gens réinsérés dans les universités nationales. « Ils sont conscients des difficultés d'hébergement, de transport mais, en même temps ils sont déterminés à les assumer avec sérieux et abnégation. Ce qui compte pour eux, essentiellement, c'est qu'ici ils se sentent et se savent complètement chez eux... ».

Non, il n'y a pas et il ne peut y avoir de miracle. Seul, le travail apporte des résultats probants. Par l'initiative, par le dévouement, par le dialogue, le MERS a accompli de nombreuses choses pour la plus grande satisfaction de notre communauté. Ce qui frappe cependant l'observateur, c'est la volonté des responsables, directement concernés, de faire encore plus, encore mieux...

A.C.

*Le travail et la rigueur  
pour garantir l'avenir*

# Appel de la « Commission épiscopale des migrations »

**Après la « Marche pour l'Égalité et contre le Racisme » les évêques français membres de la « commission épiscopale des migrations » que préside Monseigneur Delaporte, archevêque de Cambrai, ont fait le 15 décembre 1983, une déclaration à l'intention de tous les immigrés de France.**

**Ils s'adressent à eux en six langues : français, portugais, espagnol, italien, turc et arabe.**

**Ils affirment : « Il est possible et bon de vivre ensemble » et ils ajoutent « Particulièrement à vous, amis musulmans, nous voulons exprimer l'estime et le respect que nous vous portons ».**

**Ils disent « Nous qui vivons ensemble, dans ce pays, ne devons-nous pas répondre à un même et urgent appel : gagner le combat de la fraternité et construire la paix ? »**

Voici une nouvelle année !

Nous souhaitons de tout cœur qu'elle soit bonne pour vous et vos enfants, frères immigrés et réfugiés qui vivez au milieu de nous.

Evêques, chargés des liens avec l'immigration, nous tenons, au nom de l'Eglise catholique en France, à vous adresser un message de fraternité et de paix. Nous le faisons à un moment où la crise provoque chez nos compatriotes des doutes et des violences qui viennent combattre les efforts accomplis pour « vivre ensemble ».

Serviteurs d'un Dieu qui aime l'homme, nous voudrions être plus proches de vous. Nous rejoignons aussi tous ceux qui vivent en solidarité avec vous dans l'Eglise et dans la société.

Vous résidez en France, parfois depuis de longues années. Vous y travaillez très souvent dans des emplois durs et peu reconnus. Le chômage vous atteint comme les autres travailleurs. Vous contribuez au développement de ce pays, aussi le droit d'y vivre vous est acquis. Vous êtes, en quelque sorte, nos compatriotes.

Vous avez quitté votre pays pour

trouver du travail. Comme beaucoup de pays riches, la France a encouragé votre venue pour assurer sa croissance aux dépens des plus pauvres. Certains d'entre vous, réfugiés politiques, ont été contraints au départ, leur liberté était en jeu. Il vous a fallu, aux uns et aux autres, franchir beaucoup d'obstacles ; d'abord, obtenir le droit au séjour, un emploi, un logement pour réunir une famille encore trop souvent séparée. Il est difficile de s'adapter à une vie étrangère, de se faire entendre dans une autre langue, de rester fidèle à son passé, de garder vivante la foi en Dieu, dans les épreuves et loin des traditions religieuses de son pays.

Beaucoup ont su rompre l'isolement et lutter contre le découragement. Vous avez créé des liens de solidarité entre vos familles, avec d'autres immigrés et aussi avec des Français. Certains vous y ont aidé et vous ont accueillis dans leurs organisations. Vous avez montré votre volonté et votre courage.

Nous nous adressons aussi aux enfants et aux jeunes. Fils et filles d'immigrés, vous vous trouvez très nombreux en France : un million dans les écoles et les lycées, près de deux millions avec ceux qui travaillent. Vous êtes l'espoir de vos parents. Vous êtes aussi l'avenir de notre société au même titre que vos camarades français. Pourtant, votre départ dans la vie est souvent plus menacé par des discriminations à l'école et dans l'emploi. Sans renier vos origines, ni les manières de vivre des jeunes de votre âge, vous pouvez exprimer pleinement ce que vous êtes. Ouvrez des chemins nouveaux et aidez notre société à reconnaître la place originale de chaque communauté étrangère et de votre génération.

Nous avons tous à redouter la menace de l'intolérance, du racisme, que nous soyons immigrés ou français, jeunes ou adultes. C'est un mal qui empoisonne le cœur de l'homme, les relations quotidiennes et toute la vie sociale. Aussi nous voulons y résister avec vous de toutes nos forces.

Il est possible et bon de vivre ensemble. C'est notre conviction. Il faut pour cela rechercher des modes de vie acceptables pour les uns et pour les autres. Les conditions de vie et de logement dans les quartiers les plus défavorisés rendent encore trop difficile la cohabitation.

Notre société doit être ouverte à toutes les richesses humaines, culturelles et religieuses qui sont les

vôtres. En échange, nous devons vous proposer et vous demander d'accueillir le meilleur de nous-mêmes et de la tradition de notre pays. C'est pour mieux assurer cet échange que nous espérons et que nous demandons avec vous que votre participation à la vie de la cité soit pleinement reconnue grâce à l'attribution de tous les droits nécessaires.

Parmi vous, beaucoup sont chrétiens. Leur foi en Dieu et en Jésus-Christ pousse à s'inspirer de l'Evangile, en famille, dans leur vie de travail, dans la dure condition de la vie ouvrière.

Catholiques venus d'autres pays, nous vous invitons à prendre toute votre place dans l'Eglise qui vit en France. Vous en êtes membres à part entière : dans ses communautés, dans ses mouvements apostoliques, dans les « missions » qui vous réunissent. Vous êtes même les représentants de la grande diversité de la famille de Dieu parmi nous. Le témoignage de votre présence nous est essentiel. Nous l'avons trop souvent oublié, aussi nous le redisons avec force aux catholiques de France.

A vous, frères immigrés des

autres religions, et particulièrement à vous, amis musulmans, nous voulons exprimer l'estime et le respect que nous vous portons. Croyants, vous adorez le Dieu tout-puissant et miséricordieux. Nous pensons que tous les croyants doivent promouvoir ensemble la justice sociale, la rectitude morale, la paix et la liberté.

Nous ne pouvons, nous, évêques, avec tous les membres de l'Eglise, devenir complices des discriminations, des rejets, des violences meurtrières qui frappent les étrangers résidant sur notre sol. Aussi, demandons-nous à nos compatriotes, aux chrétiens et spécialement aux catholiques, de redoubler leur vigilance. Nous risquons de perdre notre âme si, dans notre pays, ceux qui vivent avec nous, avec leurs différences, sont menacés dans leur dignité d'homme, dans leurs familles, dans leurs communautés.

Noël est un signe de paix pour tous les hommes de bonne volonté. Pour nous, chrétiens, Dieu s'est fait enfant et faible parmi nous. En Jésus, il y a ouvert le chemin d'une vraie réconciliation avec lui et entre nous tous. C'est une grande espérance pour aujourd'hui dans ce monde plein de tensions et de peurs.

Quels que soient notre pays d'origine, notre condition, notre croyance, nous qui vivons ensemble dans ce pays, ne devons-nous pas répondre à un même et urgent appel : gagner le combat de la fraternité et construire la paix ?

Tel est notre message. Tel est aussi le vœu très cher que nous vous adressons, à vous, frères immigrés et réfugiés, au seuil de cette nouvelle année.

## DEMARCHE DES AVOCATS DE LA REGION PARISIENNE

### Pour « le respect des droits démocratiques » des immigrés

#### la procédure d'expulsion dénoncée

La pratique juridique telle qu'elle est exercée à l'encontre des immigrés a été dénoncée lundi 19 décembre au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, par une centaine d'avocats des barreaux de Paris et de la banlieue parisienne qui exigent « le respect des droits démocratiques des travailleurs immigrés ».

Les signataires de la pétition ont également dit leur inquiétude, au cours d'un entretien accordé à leurs représentants par le ministre de la justice, M. Robert Badinter vendredi dernier, en ce qui concerne l'application des derniers textes législatifs. A leurs yeux, les contrôles d'identité, réglementés par la loi de juin 1983, se ramènent à la vérification de titres de séjour des immigrés.

En outre, les avocats ont mis en cause la

validité de ce texte, le décret de 1946, et la circulaire adressée aux parquets par le ministre de la justice rappelant l'application des contenus de ces documents. Ils estiment, en effet, que la discussion parlementaire leur paraît avoir étendu, à cette catégorie sociale, le régime général des contrôles d'identité non spécifiques intervenant seulement en cas de flagrance ou à titre préventif.

Enfin les représentants des signataires de la pétition se sont élevés contre la procédure de « coparution immédiate » et des jugements de reconduite immédiate à la frontière des immigrés en situation irrégulière « sans réelle défense ni droit d'appel », ils comptent, dans les prochains jours, mobiliser l'opinion, les grandes centrales syndicales et les organisations et obtenir leur soutien.

## COUPES D'AFRIQUE DE FOOTBALL

### La JE Tizi-Ouzou et le MP Alger pas trop défavorisés par le tirage au sort

**Les deux clubs algériens, JE Tizi-Ouzou et MP Alger, qui représenteront notre pays aux coupes d'Afrique des clubs champions et des vainqueurs de coupe sont, pour ainsi dire, heureux. Ils n'ont pas été trop défavorisés par le tirage au sort qui vient d'être effectué par la Confédération africaine de football.**

Les champions d'Algérie, la JET, seront opposés au vainqueur de la rencontre préliminaire entre « Real Républicain » (Sierra Leone) et le champion du Libéria.

Quant aux vainqueurs de la Coupe, ils rencontreront, à Alger (match aller), le RCB de Haute-Volta. Par contre, certaines rencontres ne manqueront pas d'attrait avec, notamment, Zamalek - Sfax (les Tunisiens recevront au « retour » les Egyptiens), Young Africa Sports - Sokade (Togo) pour la Coupe des clubs champions. Quant au tenant, Ashanti de Kubasi, il n'aura aucune difficulté à passer ce premier tour ; tout comme Arab Contractor's, dans la Coupe des vainqueurs de coupe. bien que son adversaire, Horsed (Somalie), est un habitué de ces compétitions.

Dans cette deuxième épreuve africaine, il y a lieu de suivre avec intérêt les confrontations entre les clubs nigérian et guinéen, soudanais (El Merriech) et tanzanien (KMKM), mozambicain (Costa del Sol) et ougandais (Nakivubo) et un certain duel Ahly - MAS de Casablanca.

#### COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

##### Tour préliminaire

Real Banjul (Gambie) - Sporting Club Bissau (Guinée Bissau).

USO (Haute-Volta) - Dragon FC (Bénin).  
Township Rollers (Botswana) - LFP (Lesotho).

Desporto Maputo (Mozambique) - Champion du Swaziland.

Admarcs Tigers (Malawi) - Kiyovou Sports (Rwanda).

Athletico Malabo (Guinée Equat.) - Primeiro de Maio Benguela (Angola).

Real Républicain (Sierra-Leone) - Champion du Libéria.

##### 16<sup>e</sup> de finale

Zamalak (Egypte) - Sfax (Tunisie).

Young Africa (Tanzanie) - Gormahia (Kenya).

Sanga Balende (Zaïre) - Vainqueur Tigers - Kiyovou.

FC 105 (Gabon) - Diables Rouges Fatima (Centrafrique).

Al Hilal (Soudan) - National Agency Printing (Somalie).

N'Kana Red Devils (Zambie) - Vainqueur Township - LFP.

Kampala CC (Ouganda) - Vainqueur Desporto - Champion du Swaziland.

HTMF (Madagascar) - Dynamo Harare (Zimbabwe).

Al Madina (Libye) - Maghreb Fès (Maroc).

Real Bamako (Mali) - Vainqueur USO - Dragon.

**JE Tizi-Ouzou (Algérie) - Vainqueur Real Républicain - Champion du Libéria.**

Champion de Guinée - Vainqueur Banjul - SC Bissau.

Ashanti Kotoko (Ghana - tenant) - Vainqueur Malabo - Benguela.

Africa Sports (Côte-d'Ivoire) - Semassi Sokode (Togo).

Shooting Stars (Nigéria) - Seib Diourbel (Sénégal).

Champion du Burundi - Tonnerre de Yaoundé (Cameroun).

#### COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

##### Tour préliminaire

Avia Sports (Centrafrique) - Représentant de Guinée-Bissau.

Représentant du Libéria - Représentant de la Gambie.

Panthères Noires (Rwanda) - Représentant du Burundi.

##### 16<sup>e</sup> de finale

Canon Yaoundé (Cameroun) - Vainqueur Avis Sports - Guinée - Bissau.

Dynamo Fima (Madagascar) - Mbabane Highlanders (Swaziland).

Arab Contractor's (Egypte - tenant) - Horsed (Somalie).

Al Merriech (Soudan) - KMKM (Tanzanie).

## HAND-BALL

### 23 équipes à Brazzaville pour la coupe d'Afrique des nations

Le Congo abrite du 22 au 31 décembre, à Brazzaville, la cinquième édition de la coupe d'Afrique des clubs champions de hand-ball masculin et féminin, annonce-t-on à Brazzaville.

Vingt-trois équipes, dont treize masculines et dix féminines, participeront à cette compétition qui durera dix jours.

Les pays participants sont :

Messieurs : Algérie, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Kenya, Nigeria, République Centre-Africaine, Tanzanie, Tunisie et Congo.

Dames : Algérie, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, Nigeria, (deux équipes), Tanzanie et Congo.

#### « Nous autres »

### Un nouveau magazine

« Nous autres », « magazine d'information pratique et de loisirs » est déjà à sa troisième livraison. Il propose à ses lecteurs un sommaire riche et varié, allant du dossier « insertion socio-professionnelle et identité culturelle des jeunes émigrés » aux annonces de stages, colloques et conférences...

A signaler, dans ce numéro 3, un intéressant article sur Ibn Batouta « grand reporter du XIV<sup>e</sup> siècle ».

Bienvenue à ce nouveau confrère.

« Nous autres » 19, rue Polonceau - 75018 - Paris.



## Courrier des lecteurs

### Lettre ouverte

Après l'article paru dans « France-Soir » du 13.12.83, M. Alain Fliti, administrateur de l'Association « France-Algérie » a écrit à M. Brigoulex la lettre suivante dont il nous a communiqué copie pour la reproduire ; ce que nous faisons avec plaisir.

« Je me réfère à votre article dans « France-Soir » daté du 13.12.83 au sujet de Monsieur Djaidja Toumi. Ne pensez-vous pas qu'il est temps de tout faire pour calmer les esprits dans un but de paix sociale ? et de ne pas « jeter encore l'huile sur le feu » à moins que vous soyez commandité par des extrémistes de tous les bords pour ce faire ? » Ce qui serait bien triste. En tout état de cause, faire du sensationnel négatif ne fait que rabaisser votre journal. Il y a mieux à faire comme de former les jeunes émigrés qui voudront rentrer en Algérie avec leur famille ; et

pour les autres, ils s'intégreront dès qu'ils auront changé de famille. Ce qui n'exclut pas qu'il faut combattre la pègre. Mais, sans constatation d'ordre général, tous ne sont pas des bandits, et la grande presse a un grand rôle à jouer dans l'assainissement des idées sans gabegie poétique.

Nous surveillerons de très près vos écrits et nous ne manquerons pas de faire appel si vous tentez de dépasser la déontologie et la bienséance tendant à faire mettre subtilement le discrédit sur la communauté algérienne en général ».

Alain Fliti

### Honte...

J'ai eu connaissance comme beaucoup de Français des conditions dans lesquelles a été perpétré le meurtre de Monsieur Habib Grimzi, citoyen de la République Algérienne.

Père de deux jeunes gens, je vous demande de transmettre mes condoléances attristées à la famille de

Monsieur Grimzi. Je dois vous dire ma honte que de tels actes aussi ignobles puissent être perpétrés, même sous l'emprise de la boisson et la boisson et devant la passivité des témoins, sur le territoire français.

Jean-Marie Delacressonnière  
59320 Hallennes

### Carnet rose

Nous apprenons la naissance d'un garçon prénommé Abdelaziz au foyer de M. Khanfer Mohamed, représentant d'Air Algérie à Paris. Longue vie au bébé et félicitations aux parents.

C'est avec joie que nous avons appris la naissance d'un joli poupon prénommé Souhila au foyer de M. et Mme Raffed Abdelkader, notre collègue de la région Est de l'Amicale.

Nous souhaitons longue vie au bébé et prompt rétablissement à la maman.

### Message

Mlle Ben-Amar Nadia recherche sa mère partie il y a 23 ans. Aux dernières nouvelles cette dernière se trouvait à Orléans avec ses deux filles, Samia et Dinna, où elle travaillait à l'assistance sociale de cette même ville.

Toute personne ayant des renseignements à fournir est priée de contacter Mlle Ben-Amar Nadia, chez Benhabane Fatsah commerçant à Ighil Ialoanène - par Amizour - Béjaïa.

Un entretien avec René Vautier

# ...Un cinéaste français dans le Maquis algérien

**★ Le cinéaste français, René Vautier le rebelle, est-il né avec la révolution algérienne, au contact des « rebelles » algériens ?**

— Non. Je crois en fait que cette histoire de rebelle, c'est une position par rapport à ma vie qui est venu beaucoup plus tôt. Et si je me suis trouvé au côté des Algériens c'est que, auparavant, j'avais été au maquis en France. C'est-à-dire qu'il y a eu une espèce de lutte pour la liberté qui n'est pas quelque chose, je dirais d'innée, mais simplement lorsqu'on part avec des copains au maquis pour se battre pour une certaine conception de la vie, tu ne peux après te dire, c'est terminé, je rentre dans une vie normale. Quand on est amené à 15 ou 16 ans à tuer des gens pour des idées et avoir des copains morts aussi pour ces mêmes idées, tu ne peux pas admettre, en ton nom, qu'on applique à d'autres ce contre quoi tu t'es battu pour toi-même. Disons que, à partir du moment où tu t'impliques dans un combat au départ, ou bien ce combat devient à tes propres yeux un combat égoïste dans la mesure où tu l'as fait pour toi tout seul, pour un lopin de terre, ou bien alors, tu te dis que les autres aussi ont le droit de se battre même contre moi, contre mon gouvernement, contre mon pays pour obtenir la satisfaction des besoins pour lesquels, moi, je me suis battu. C'est logique et à partir de ce moment-là, ne serait-ce que par fidélité adolescente, aux copains de 20 ans qui sont morts en 1944, que je me retrouve au côté des Algériens.

**★ La lutte pour la liberté du peuple algérien était-elle aussi une lutte pour la liberté en France ?**

— Absolument et c'est uniquement sous cet angle que j'ai fait ce que j'ai fait. J'ai estimé que j'avais le droit de me battre au côté de ton peuple pour avoir le droit d'être moi-même. Je comprenais aussi parfaitement que mon combat à moi, et que la victoire de ce combat pour une France démocratique, passait par la victoire des Algériens — on n'est jamais libre, lorsqu'on opprime un autre peuple. A partir de là, la question de la liberté en France, passa par l'indépendance des Algériens.

**★ Peux-tu nous parler des conditions de tournage d'images dans un maquis, ici en l'occurrence, le maquis algérien.**

— Le problème de tourner des images, c'est évidemment celui d'avoir une caméra et de la braquer sur ce qui se passe. Par rapport aux Algériens, le combat au maquis, était un combat pratiquement, nocturne. C'est à la tombée de la nuit, ou pendant la nuit que se passaient tous les événements et la pellicule

que je possédais ne permettait que le tournage en plein jour. D'autre part, je n'avais aucune source d'éclairage au maquis, même dans les intérieurs, hôpitaux, sous-terrains, etc. Lors des déplacements, des responsables de zones connaissaient les impératifs techniques, et demandaient à des unités algériennes de faire des opérations dans la journée. Les gars savaient qu'ils allaient risquer leur peau pour le cinéma, et chose étonnante, la plupart d'entre eux, n'avait jamais été au cinéma. Alors, un Français, avec une caméra, qui les entraîne sans le vouloir et sans le demander, même s'ils savaient que c'est ma présence qui les amenait à déplacer des attaques pour les situer dans une zone horaire beaucoup plus dangereuse. Je crois que nous sommes en présence ici d'un coefficient d'un rapport humain. Sur ce plan, je crois que le plus important c'est que les gars se rendent compte que tu es tout simplement leur copain et que tu partages les choses avec eux, sans jamais essayer de te cacher derrière eux. C'est ainsi que j'ai pu grâce à leur immense générosité, fabriquer des images.

**★ Comment peut-on prendre le risque de mourir dans un maquis pour des images ?**

— Je n'ai jamais pensé que je pourrais mourir pour des images ou pour autre chose en Algérie. Il y avait plutôt une grande confiance dans la vie et j'ai toujours été persuadé, au moins au maquis, que je m'en sortirais. En prison, c'était différent car j'ai réellement pensé que j'allais y passer. Mais à partir du moment où tu penses un seul instant à ce risque, tu peux laisser une image de toi de quelque chose qui te dépasse.

**★ Ton nom est intimement lié à l'histoire des premières images du cinéma algérien. Te souviens-tu de celle que tu considères être la plus forte ?**

— Tout simplement, celles qui sont passées dans les films réalisés depuis la révolution algérienne. Et ce n'est pas les trains qui sautent ou des scènes de ce genre. Pour moi, l'image la plus forte est celle de djounouds qui, pendant l'appel aux morts, sont au garde-à-vous et pleurent. Ils tirent leurs mouchoirs, s'essuient les yeux... Ils sont dans une guerre et restent toujours des soldats humains. C'est excessivement rare, car on ne peut pas trouver cela dans les armées de métier.

Lorsque j'ai projeté le film pour la première fois devant des responsables algériens au Caire, « l'Algérie en flammes », tout le monde était ému ; il y a eu des embrassades générales et puis un gars me dit : « Mais évidemment, il y a une scène qu'il faudra couper, celle où l'on voit des Djounouds qui pleurent, parce que des Djounouds ne pleurent pas ».

Le silence. J'ai répondu que je vais faire

un pari et que si je le perds, je coupe. Si je le gagne je ne coupe rien du tout. Le pari était le suivant : je parais que le gars qui m'a demandé cette forme de censure, en disant que les Djounouds ne pleurent pas au maquis, n'a jamais mis le pied au maquis : rigolades, ce qui m'a valu de me faire un ennemi, le seul, sur l'ensemble. En même temps, j'ai peut-être, sauvegardé l'idée que c'était pour les gens présents ce jour là, le premier film utilisable comme film reflétant la lutte du peuple algérien et leur mettre dans la tête, que de toutes les façons, un cinéaste ne coupait jamais quelque chose qu'il avait fait, à plus forte raison, quand il le ressentait.

**★ Cette image en question, est-ce la tienne, ou est-ce celle du peuple algérien ?**

— Sur ce plan, je crois que je n'ai été qu'un reflet de quelque chose qui m'a touché personnellement. On ne peut pas parler de mise en scène d'une scène prise sur le vif. C'est une image où, comme dans un miroir, les gens qui étaient au maquis, je ne parle pas de l'ensemble du peuple algérien, peuvent se retrouver dans cette image de gars qui pleurent. Cette image est beaucoup plus importante que de montrer un combat victorieux ou des débris d'un camp pris auparavant à l'ennemi. L'important était de montrer que les hommes qui se battaient, restaient des hommes avec leurs amitiés, leur peine, quand des copains mouraient à côté.

Il me semble aussi que faire passer cette idée-là, d'une A.L.N. composée de gars capables de pleurer et non des robots qui font la guerre, était très utile, pour l'opinion publique internationale. Je ne sais pas si elle était juste politiquement. Elle montrait une espèce de réalité humaine et c'est aux autres d'en tirer les conclusions. Ma fonction était de le montrer et permettre en sorte qu'elle débouche sur une analyse juste.

D'un autre côté, une armée de colonisateurs avec des gens sans cœur, du moins pour ceux dont c'était le métier, en face de gars qui se battaient avec leur cœur. Tout cela passait à mon sens dans cette image de gars qui pleuraient au garde à vous, sous l'uniforme.

**★ Et la dernière image, cette fois-ci, du cinéma algérien qui t'a le plus ému, aujourd'hui ?**

— C'est peut-être, une expression de Fatouma, l'héroïne du film de Bouamari, dans le « charbonnier ». Quand elle se heurte, avec son mari, avec les autres. Elle a, un moment donné, une expression qui fait qu'à travers son visage, tu vois une Algérie qui n'a pas fini de se révolter, une Algérie qui n'accepte toujours pas et prévoit quelque chose de plus beau encore, c'est-à-dire une raison supplémentaire pour une libération autre et qui va plus loin que l'indépendance.



**★ En 1983, le cinéma Algérien a un quart de siècle d'âge. C'est peu au regard de l'histoire mondiale ; c'est pas mal, du point de vue de son histoire. Est-ce que le cinéma continue encore de t'impliquer ?**

— Je n'ai pas participé à la lutte du peuple algérien pour me conduire plus tard en néo-colonialiste. Par contre, il y avait une question de rattrapage, c'est-à-dire, donner aux Algériens la possibilité de se former sur le plan cinéma.

Il n'était pas question pour moi d'imposer un genre quelconque sur ce plan. Tout ce que l'on pouvait faire néanmoins, c'était se mettre d'accord sur un certain nombre de données permettant aux Algériens de pratiquer leur propre cinéma. Ceci dit, il y a eu par la suite des comportements différents en Algérie, où l'on a vu des Français qui n'étaient pas du tout cinéastes, s'arroger le droit soi-disant de réalisateurs et de faire le premier algérien de fiction.

Je crois pour moi que c'était non seulement une erreur mais une malhonnêteté en particulier pour quelqu'un qui n'avait aucune formation cinématographique (1).

Pour moi donc, il ne s'agissait aucunement de faire du cinéma à la place des Algériens et c'est pour cela qu'on a contribué de former au sein du centre de l'audiovisuel d'Alger des réalisateurs, des opérateurs nationaux.

Ma contribution à la formation de ces techniciens me donne-t-elle pour autant le droit de porter un jugement sur le cinéma Algérien.

**★ Dans cet entretien, il a été beaucoup question d'images. Peux-tu nous dire l'image que tu as aujourd'hui du cinéma algérien ?**

— Je crois qu'il y a à l'intérieur du cinéma algérien aujourd'hui, le reflet de toutes les luttes des gens qui essaient de créer une image réelle de leur propre pays. Ces luttes sont menées à la fois pour s'imposer sur un plan international passant d'abord par le reflet réel des problèmes du pays. Autrement dit, on fait des films en premier lieu pour les Algériens mais avec la volonté d'obtenir une qualité technique suffisante pour être aussi acceptés sur le plan international. Cette pratique du cinéma se veut, ne l'oublions pas, une lutte dirigée vers l'extérieur parce que, ce reflet, toutes les structures cinématographiques et télévisuelles occidentales, le refusent. Il n'y a aucune place sur les écrans petits ou grands, en Occident, pour l'Algérie. Ainsi, ce que je reproche aux cinéastes algériens sur ce plan, c'est de ne parler et de ne pas se battre assez fort, vis-à-vis des gens qui, en France, défendent la notion des droits de l'homme, la liberté d'expression, et qui n'ont pas encore créé de structures de diffusion des films du tiers monde.

Propos recueillis par Moulay B.

(1) Jacques Charby, l'auteur d'« une si jeune paix »

# Louis Massignon présent

Les 9 et 10 décembre viennent d'avoir lieu deux journées d'hommage à Louis Massignon.

A l'UNESCO, où parlèrent le représentant de M. M'Bow ; puis Yves Laporte représentant du ministre français de l'Éducation Nationale, le délégué de l'ALECSO, l'ancien ministre Maurice Schumann et le Professeur Ibrahim Madkour de l'Académie du Caire.

Au Collège de France, où évoquèrent sa mémoire, plutôt la permanence de sa présence : Professeur André Miquel, Professeur Madkour, Jacques Berque, Dr. Georges Makdissi, Nadjm Oud Dine Bammate, Père Anawati, Louis Gardet, dont le message fut lu par Daniel Massignon (fils de Louis Massignon), Dr. Herbert Mason, Roger Arnaldez, Cheikh Bouamrane, Si Naceur, Jean-François Six, Jean-Marie Domenach, François de Laboulaye (Président du Comité du Centenaire).

Quelques centaines de personnes avaient été invitées. Il y en eut bien davantage, au point qu'il fallut ouvrir une deuxième salle au Collège de France, avec retransmission sonorisée.

Se retrouvèrent là tant les anciens amis que les disciples de Louis Massignon, venus de tous pays pour cette commémoration. Et durant ces deux journées : comme si cette fulgurance de Louis Massignon revenait parmi ses amis rassemblés et parmi ceux qui le découvraient pour la première fois : un souffle passa... Ainsi que l'exprimèrent chacun à sa manière, Jacques Berque, Nadjm Oud Dine Bammate, François de Laboulaye, Jean-Marie Domenach : Louis Massignon aujourd'hui nous interpelle.

D. B.

Si l'on commémore, cette année, le centenaire de la naissance de Louis Massignon et le vingt et unième anniversaire de sa mort, ce n'est pas tant dans le sens d'un événement du calendrier — car, pour lui, dix ans, un jour ou un siècle, c'était pareil ! — que dans le sens d'une fidélité à la conception qu'il avait d'une géographie spirituelle jalonnée de lieux de pèlerinage et d'axes du temps, moments privilégiés de méditation sur les créatures.

L'important pour lui, en effet, c'était les êtres, leur vocation. Ces êtres constituaient, en quelque sorte, les paysages de sa géographie. Et les dates de leur mort représentaient des instants dédiés au recueillement ; instants durant lesquels il constatait l'émergence de leur vœu intérieur dans la vie active : et par là, leur rôle de témoins ou d'intercesseurs.

Son destin à lui, maintenant qu'il est lui-même mort, le situe au centre même de cette mystérieuse géographie.

Cet homme, qui savait le latin, le grec, l'arabe, le persan, l'hébreu, le turc, l'anglais, l'espagnol, l'allemand et d'autres langues encore, vous accueillait avec extraordinaire respect, comme si votre âme était la perle la

plus précieuse du monde. Il vous écoutait ou bien il parlait. En général, c'était lui qui parlait, faisant surgir comme par enchantement quelque chose de neuf, d'âpre et de difficile.

Contraire à toute attente, sa parole vous brûlait, venant d'un ailleurs. Impossible, alors, de retourner en arrière, car elle vous poussait irrésistiblement vers un étrange rivage, où l'incohérence se soudait en cohérence.

Tout cela, subitement, s'ordonnait en soi selon une logique qui n'était pas nôtre, qui n'était pas sienne non plus, car il avait la rare et seigneuriale humilité de ne pas s'interposer entre Dieu et nous.

Simplement, en nous-même, à rebours de nous-même, à l'inverse de notre élan initial, il nous désignait un étroit sentier vers Dieu.

## HUSAYN IBN MANSUR AL HALLAJ

À la racine de l'invisible, il agissait, et nous entraînait dans sa marche.

À cause de la Transcendance de Dieu, à cause de la Miséricorde de Dieu : c'est ainsi qu'il faut comprendre les actions de cet homme de science et de savoir, de cet homme de prière : sa thèse sur Husayn Ibn Mansur Al Hallaj, son Essai sur les origines du Lexique technique de la mystique musulmane, son Annuaire du monde musulman ; sa chaire de professeur de sociologie musulmane au Collège de France, sa présidence, du jury d'agrégation d'arabe à Paris ; comme ses voyages à travers les cinq continents (aucune distance ne le retenait : Madagascar, Égypte, Irak, Canada, Inde, Japon...) comme ses visites aux prisonniers, où qu'ils soient, comme ses cours d'alphabétisation aux Maghrébins de la région parisienne, comme sa présidence du Comité pour l'aministie outre-mer, celle du Comité France-Maghreb, celle de l'Association des Amis de Gandhi, comme ses vingt-huit pèlerinages en Terre Sainte, jordanienne, auprès des réfugiés arabes de Palestine, comme ses quatre-vingt-trois journées de jeûne, qu'entre 1953 et 1962 il fit, avec un groupe d'amis de tous pays, pour que surgisse « une paix sereine en Afrique du Nord ».

« Lorsque nous recevons une personne déplacée, c'est l'hôte et c'est Dieu que nous recevons. Nous devons donc aimer la personne déplacée, le réfugié, l'étranger, plus que nous-même, non pas seulement autant que nous-même comme le prochain, mais plus que nous-même parce que c'est l'hôte de Dieu ».

Louis MASSIGNON

(« Le problème des réfugiés et son incidence sur le Proche Orient », 1949).

Ses paroles, ses écrits, ses actes étaient souvent imprévisibles, mais toujours convergeaient dans l'Absolu, puisaient à cette même source de la compassion - passion avec l'autre, souffrance à la place de l'autre. (En arabe : « Al Badaliya » ainsi qu'il disait.)

## MARCHE POUR L'ÉGALITÉ

Si Louis Massignon était encore là aujourd'hui, l'on peut être certain qu'il aurait participé à la « Marche pour l'Égalité », qu'il aurait été avec ceux qui luttent pour la justice ; l'on peut être certain aussi qu'il aurait innové un jeûne pour les Palestiniens encerclés, qu'il aurait envoyé des télégrammes aux Nations Unies, ou qu'il aurait inventé je ne sais quel geste nouveau pour amener à un sursaut les Chefs d'État du monde entier, ou même qu'il serait parti à Tripoli pour partager l'attente et le destin de ceux qui sont opprimés de partout.

L'on peut supposer aussi, et l'on peut sans doute avoir la certitude que, de l'Éternité où il vit ; que, du Paradis où ensemble musulmans et chrétiens contemplent le Visage sans visage de Dieu transcendant ; que, du Paradis il intercède pour que la Miséricorde Divine interfère sur la courbure de l'Histoire.

Denise BARRAT

« Puissent les Arabes trouver au bout de l'étape qui commence, après la longueur du chemin, après la lente usure diplomatique des volontés et des caractères, après cette lutte encore plus dure de l'homme seul contre sa destinée, la récompense de l'endurance que le désert seul enseigne et que ceux qui ne l'ont pas connu ne sauraient comprendre, puissent-ils trouver un jour, après la tentation des mirages, le puits des eaux vives et les dattiers de l'oasis, où se cueillent les palmes, pour le triomphe. »

Louis MASSIGNON

(« L'Arabie et le problème arabe », Communication faite le 9 novembre 1921 à la Société de Sociologie de Paris.)

## Ils ont dit de Louis Massignon...

« Il était toujours là lorsqu'il s'agissait de défendre les opprimés, les parias, les humiliés. Dans toutes les affaires de notre monde, on le voyait paraître. On le voyait prendre la défense de ceux qu'ils estimaient les plus faibles. »

Vincent MONTEIL

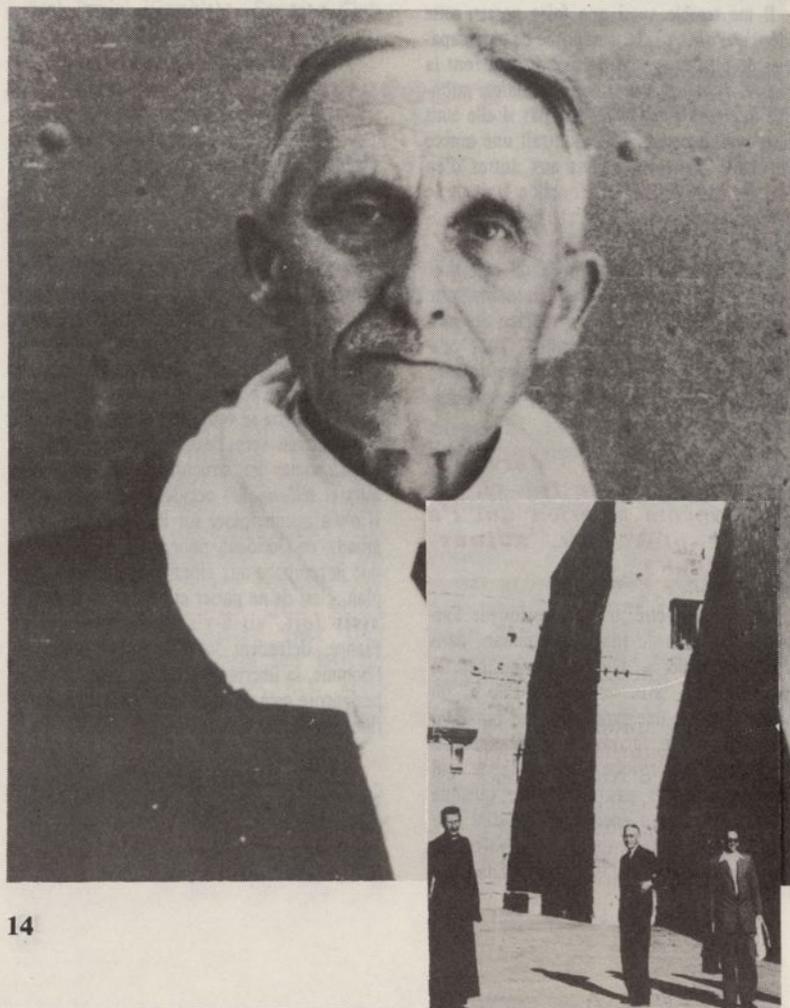
« Il a représenté pour nous comme le signe du temps de la réconciliation méditerranéenne entre les chrétiens, les musulmans, et les juifs, tous de la même famille d'Abraham. »

Giorgio LA PIRA

« Il suivait à la trace littéralement les pistes du surnaturel à travers l'Asie, l'Afrique du Nord, le Proche Orient, et l'Europe. Il détectait des généalogies, des filiations spirituelles étonnantes, et il aidait à reconstituer une sorte de géologie de la lumière. »

René HABACHI

N.D.L.R. : Ces témoignages sont extraits d'une émission radiophonique que Denise BARRAT avait réalisée, en novembre 1967, sur France-Culture, intitulée « Présence de Louis MASSIGNON ».



10 000 ans d'art en Syrie, au Petit Palais (Paris)

# *l'histoire... à « ciel ouvert »*

★ Nos lecteurs se souviennent sans doute encore de l'évocation, dans les colonnes de ce même journal, de l'exposition « de Carthage à Kairouan » (1). Grande exposition, disions-nous à l'époque, qui nous avait arraché, sans peine, quelques traits d'admiration et d'enthousiasme.

« Au pays de Baal et d'Astarté » (2) s'inscrit dans cette lignée des grandes expositions archéologiques qu'il faut voir — voire revoir — à tout prix, car elle convie le visiteur à une fascinante plongée dans dix millénaires d'histoire que jalonnent, ici et là, des noms aussi évocateurs qu'enchantés : Zenobie, Hamourabi, Darius, Palmyre, Alep ou Our. Dix mille ans s'étageant sur plusieurs strates, allant de la préhistoire à l'époque islamique.

Formidable cours d'histoire « à ciel ouvert » que le fait de muséifier dans ces salles d'exposition. La magie des objets opère sur le visiteur tout comme l'attrait indicible que dégagent les vestiges historiques, dont certains remontent aux sources de l'humanité.

## ADEPTE DE CLIO

Pas besoin d'être fervent adepte de Clio pour se laisser captiver. Il suffit de laisser le regard se poser sur les objets, pour que le charme opère.

Ici, un silex ou une poterie, et nous voilà à la naissance des villages et de l'agriculture. Nous retrouvant 10 000 ans av. J.C., avec le phénomène « sortie des grottes » et l'apparition de l'outillage et de l'architecture qui donnent une idée de la « révolution » néolithique. Là, des « idoles aux yeux » provenant du temple de Tell Brak. Offrandes votives, elles rappellent les statuettes préhistoriques antérieures à l'époque d'Uruk qui fut une époque de grandes constructions. La ville d'Uruk symbolise la richesse de ce sud de la Mésopotamie qui vit la naissance des premières métropoles, et surtout, la naissance de l'écriture (3 300 av. J.C.).

Les premières cités-états n'apparaissent, elles, qu'au cours du 3<sup>e</sup> millénaire av. J.C. L'époque allant de - 2 600 à - 2 340 est connue des spécialistes sous l'appellation « époque des dynasties archaïques ». Celle de Mari est considérée

Statue d'Ur Nanshe Mari



Musicien... (XVI<sup>e</sup> av. J.C.)



comme la « dixième après le Déluge ».

Ne ratez surtout pas la statue d'Ur Nanshe Mari ! D'ailleurs comment rateriez-vous cette célébrité vouée à la déesse Ninni-Zaga dont les yeux lapis lazuli regardaient sans doute une lyre que tenaient des mains,

Sphinx (plaquette d'ivoire) (IX av. J.C.)



malheureusement, aujourd'hui disparues.

Passons rapidement sur les royaumes amorites, sur le roi Hammurabi d'Alep, sur Zinzitim et leur célèbre lettre qui témoigne du passage du langage oral au texte écrit (« A Zinzitim, dis ceci ; ainsi parle ton

frère Hammurabi... ») ; passons rapidement aussi sur les Araméens et la fin de l'empire perse (tout en signalant au visiteur une petite tablette qui porte le nom de... Nabuchodonosor, roi de Babylone), la Syrie hellénistique et romaine, et la Syrie à l'époque byzantine.

Intéressons-nous davantage à la Syrie musulmane.

Cette Syrie islamique, c'est surtout de la dynastie des Ommeyyades, dont Muawiyah est le fondateur. Le sort des armes ayant été défavorable aux armées d'Ali, à la bataille de Siffine en 657, c'est la consécration de Muawiyah. La Syrie devient le centre de l'empire musulman ayant Damas pour capitale. C'est le début de l'âge d'or ommeyyade.

## DEMEURES PRINCIÈRES

La construction de la Grande mosquée (715), richement décorée de marbres colorés et de mosaïques à fond d'or, couronne une politique d'urbanisation et d'architecture dynamique qui voit se succéder les riches monuments et les demeures princières.

Le désert syrien est encore parsemé, aujourd'hui, des vestiges de ces demeures dont les plus connus se situent aux deux Qasr El Hair : le gharbi et le charqi. Stuc, bois sculpté ou peint, mosaïques ont résisté à l'usure du temps et démontrent la grande maîtrise des artisans locaux de leurs arts respectifs.

La stylisation du décor tient compte de l'aspect naturaliste tout en se pliant à la rigueur géométrique, comme par exemple, cet arbre fruitier emmêlé de pampres provenant du site de Qasr El Hair el gharbi.

Ne parlons pas de la céramique, des cuivres ou des verres dont l'industrie de ce(s) dernier(s) était connue depuis la plus haute antiquité, et dont on dit que le procédé du soufflage et du moulage sont nés dans les ateliers de Tyr, Sydon, Antioche avant d'être transmis à l'Occident.

C'est vous dire tout l'intérêt de cette exposition qu'il ne faut surtout pas rater.

L.A.

(1) « La Semaine » n° 28 du 24 février 1983

(2) Petit Palais, Paris. Jusqu'au 8 janvier 1984



Exposition au Centre culturel algérien

## brillante inauguration

\* « Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle ». L'exposition de lithographies, de dessins et d'eaux fortes, qui se tient actuellement au Centre culturel algérien, sis au 171, rue de la Croix Nivert à Paris, a donné, le 12 décembre dernier, l'occasion à une soirée qui fut brillante à plus d'un titre.

Brillante par la qualité de l'exposition, qui, grâce au concours de la Bibliothèque nationale d'Alger et du musée des Beaux arts, permettra au public de plonger son regard dans la mémoire de l'Algérie, celle d'avant 1830, qui a tant fasciné les dessinateurs et les graveurs.

Il est vrai que le Maghreb avait exercé dans l'imaginaire de l'Europe des siècles derniers, un attrait onirique puissant.

D'autant que la réputation d'« invulnérabilité » de la ville d'Alger, acquise depuis l'échec de l'armada de Charles Quint, en 1541, avait cristallisé les désirs de « pittoresque » des artistes d'Europe.

Ce sont ces derniers, qu'ils soient anglais, hollandais ou même français, qui, en rapportant de leurs voyages des estampes, des croquis, des scènes de vie, vont semer les germes de la fascination pour cet « Orient si proche », cher aux Européens d'antan.

Ainsi, en 1833, l'anglais William Wyld, publie son « voyage pittoresque dans la régence d'Alger ». La mode des villes traditionnelles algériennes s'ancre de façon durable, dans le monde des dessinateurs parisiens.

Voici alors « la porte de Bab Azzoun », croqué à Alger vers 1830 ; voici encore un « fondouk » datant de 1836, ou encore « Tlemcen » en 1840.

Plus qu'une exposition sur l'histoire de l'Algérie, c'est une résurgence de l'Algérie de nos aïeux qui apparaît à travers ces images, ravivant dans notre mémoire engourdie la flamme de notre culture et de notre patrimoine.

Le Centre culturel, en programmant pareille manifestation, « donne le top » à toute une série d'autres, qui vont faire de ce lieu, un temple de rayonnement de la culture algérienne.

Rappelons que le Centre est doté d'une bibliothèque, d'un atelier audiovisuel, d'un théâtre, d'un atelier de danse, d'une salle d'exposition et de projection, et d'une salle de conférences, etc...

Parmi les personnalités présentes à l'inauguration de l'exposition, on notait M. Maxime Gremetz, membre du



(de g. à d.)  
Mme Georgina  
Dufoix,  
M. Boumehdi  
(Sonacotra)  
M. Ahmed  
Nadir  
et M. Said  
Chergui



(de d. à g.) MM. Djamal Houhou  
et Abdelkrim Souici ont accueilli les invités



Bureau Politique du P.C.F. responsable des relations internationales, André Bellon, président du groupe d'amitié France-Algérie à l'Assemblée Nationale, Lucien Bitterlin, président de l'Association France-Pays Arabes,

M. Gonon, secrétaire général de l'Association France-Algérie, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, à la population et aux travailleurs immigrés.

Accueillis par MM. Abdelkrim Souci, président de l'Amicale des Algériens en Europe et Djamal Houhou, ambassadeur d'Algérie en France, les invités devaient après la visite de l'exposition prendre part à une réception durant laquelle ils ont échangé des points de vue sur la culture algérienne et les rapports de coopération entre l'Algérie et la France.

